

Bureau des cours et examens

Consignes importantes pour le concours d'internat

L'usage des téléphones portables ou de tout autre moyen de communication ou d'information (GSM, tablette, montre connectée, ordinateur, calculatrice...) est formellement interdit pendant l'épreuve.

La carte d'identité nationale est obligatoire.



Le Doyen

Pr. Saïd ZOUHAIR